Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Service : Secrétariat Général

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

ARRETE DU MAIRE

N°168/2026

Objet : Portant délégation de signature à Monsieur José Cordeiro, Premier Adjoint au Maire, pour la signature électronique des bons de commande, des bordereaux de mandats et des bordereaux de titres

Le Maire de la ville de Fleury-Mérogis,

Vu l'article L2122-18 du code général des collectivités territoriales disposant que le maire peut sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Considérant que la gestion dématérialisée des procédures de commande publique nécessite la signature régulière des bons de commande électroniques, des bordereaux de mandats et des bordereaux de titres.

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité du service public et de fluidifier le traitement des commandes, notamment en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

ARRETE

Article 1er : Monsieur José Cordeiro, Premier Adjoint au Maire, délégué à la démocratie locale et au dialogue social, est habilité, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, à signer électroniquement l'ensemble des bons de commande, des bordereaux de mandats et des bordereaux de titres émis par la commune, pour la période du 04 novembre au 31 décembre 2026.

Spécimen signature :



Article 2 : Chacun en ce qui le concerne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la commune de Fleury-Mérogis.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Madame la Préfète de l'Essonne
- L'intéressé

Fait à Fleury-Mérogis le 03 novembre 2026



Yahaya Soukouna
Maire de Fleury-Mérogis

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.